

Réforme des successions et des libéralités

Les 20 ans de la loi n°2006-728 du 23 juin 2006 :
bilan et perspectives

18 septembre 2026 de 8 h 30 à 17 h 30

Amphi Duguit, Pôle juridique et judiciaire,
35 place Pey-Berland, Bordeaux

**Participation payante sur
inscription** pour les professionnels

Gratuit pour les étudiants, doctorants
et enseignants-chercheurs.



Coordination scientifique :

Jean-Marie PLAZY, Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE

professeurs, université de Bordeaux

Programme

xx

Introduction

Philippe Delmas Saint-Hilaire, *professeur à l'université de Bordeaux*

Matin : Les adaptations nées de la loi du 3 juin 2006

L'adaptation de la réserve héréditaire

Intervenant à confirmer

L'adaptation des règles de la dévolution successorale

Marc NICOD, *professeur à l'université de Toulouse*

L'adaptation des libéralités entre époux

Edouard BENTEJAC, *notaire*

L'adaptation des règles du partage

Gulsen YILDIRIM, *professeur à l'université de Limoges*

L'adaptation des règles du pacte civil de solidarité

Jean-Marie PLAZY, *professeur à l'université de Bordeaux*

Après-midi : Les créations nées de la loi du 23 juin 2006

La création de nouvelles libéralités : les libéralités graduelles et résiduelles

Elsa BERRY, *professeur à l'université de Poitiers*

Un exemple de nouvelles libéralités-partages : les donations-partage trans-générationnelles

Sarah TORRICELLI, *professeur à l'université de Pau*

La création de nouveaux outils de gestion

Karl LAFAURIE, *professeur à l'université de Bordeaux*

La nouvelle fiscalité

Frédéric DOUET, *professeur à l'université de Rouen*

Propos conclusifs

Bernard VAREILLE, *professeur émérite à l'université de Limoges*

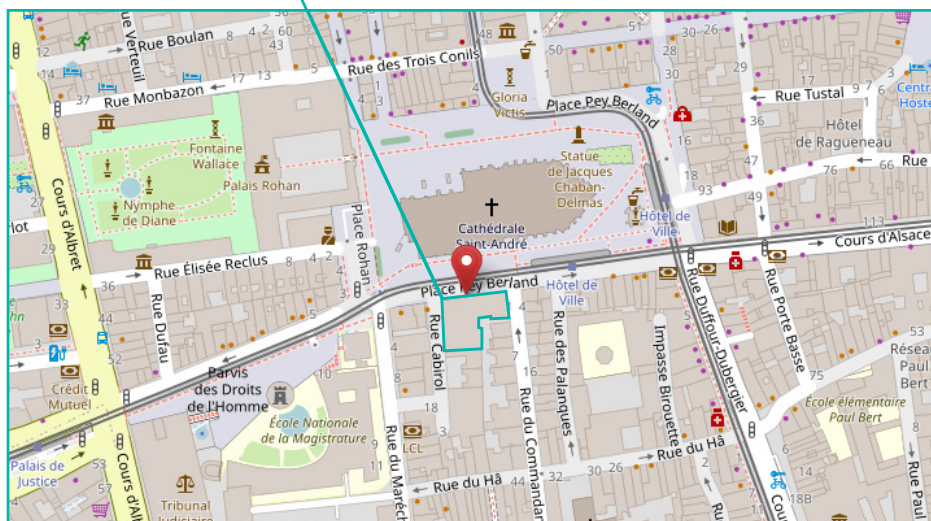


Informations pratiques et inscriptions



Amphi Duguit Pôle Juridique et Judiciaire

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux
Tram A et B – Arrêt Hôtel de Ville



Contact

irdap@u-bordeaux.fr

Inscription ►



irdap.u-bordeaux.fr

IRDAP | Institut de
recherche en droit des
affaires et du patrimoine / université
BORDEAUX